

Mon avocat est parti

Par lama84, le 13/05/2019 à 07:59

Bonjour, j'ai perdu la convention entre mon avocat et moi, mais j'ai des mails qui prouvent notre convention.

J'ai visiblement perdu plus de 10 000€ d'arriérés de loyers car le délai de prescription de 5 ans, est dépassé.

De plus le service de l'avocat, n'a pas été conforme.

On me dit d'écrire au batonnier. Ok , mais après ? Que risque t il de se passer ?

Merci.